

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Agen, vendredi 13 décembre 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

## Installation de la mission départementale d'information et d'évaluation

A l'occasion de la Décision modificative n°2 du budget 2019, le 22 novembre dernier, la présidente Sophie Borderie avait proposé à l'assemblée départementale de se saisir de la transition écologique et énergétique, une priorité affirmée lors de son investiture. **Cet engagement se traduit aujourd'hui par l'installation, décidée à l'unanimité, d'une mission d'information et d'évaluation qui permettra de traiter le sujet en profondeur à l'échelle du département.**

Cette mission est chargée d'élaborer un plan d'actions départemental en faveur de la transition écologique et énergétique. Durant 6 mois, elle identifiera les moyens à mobiliser pour mettre en œuvre cette feuille de route, à laquelle le Conseil départemental prendra toute sa part dans le cadre de ses compétences. La collectivité a d'ailleurs déjà conduit bon nombre d'actions qui serviront de socle à cette nouvelle dynamique : espaces naturels sensibles, éco-bonification des aides au développement agricole et agro-alimentaire, financement de 113 bornes de recharge pour véhicules électriques, baisse de consommation de gaz de 50 % entre 2010 et 2018 sur les bâtiments départementaux, réduction des volumes de déchets et du gaspillage alimentaire dans les collèges, accompagnement des plantations de haies, soutien à une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques...

Pour établir un programme d'actions transversal et complet, la mission pourra auditionner toute personne ou tout organisme compétent dans son champ d'investigation et pourra s'appuyer sur les services du Département pour l'aider dans l'accompagnement de ses travaux.

Les résultats de cette mission donneront lieu à un rapport officiellement présenté à l'assemblée départementale, qui comportera des propositions et préconisations concrètes.

Outre la Présidente du Conseil départemental, membre de droit, la mission comprend 10 membres, dans le respect du principe de représentation proportionnelle des groupes politiques représentés au sein de l'assemblée départementale :

- Sophie Borderie (présidente)
- Jacques Bilirit (vice-président)
- Sophie Gargowitsch (secrétaire)
- Raymond Girardi (rapporteur)
- Séverine Besson
- Marcel Calmette
- Pierre Camani
- Pierre Chollet
- Christian Delbrel
- Laurence Ducos
- Laurence Lamy

## LA NECESSITE D'UN NOUVEAU MODELE ECONOMIQUE ET SOCIAL

C'est une réalité : nous vivons « à crédit » en termes de ressources naturelles. 20 % des pays les plus riches consomment 80 % de ces ressources. Appliqué au monde entier, le mode de vie français nécessite 2,7 planètes et celui des américains 5 planètes. Même les plus sceptiques se rendent aujourd'hui à l'évidence, il nous faut agir !

La transition écologique désigne une évolution vers un nouveau modèle économique et social, qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux. Volet essentiel de la transition écologique, la transition énergétique désigne le passage du système énergétique actuel, utilisant des ressources non renouvelables, à un bouquet énergétique (ou mix énergétique) basé principalement sur des ressources renouvelables. Elle intègre également des objectifs significatifs de réduction des consommations d'énergie.

Le Lot-et-Garonne bénéficie aujourd'hui d'un environnement et d'un climat exceptionnel, sur lesquels son économie repose en grande partie. La production agricole, associée à la filière agro-alimentaire et le tourisme, sont ainsi deux moteurs de développement économique que le Département soutient pleinement. Cependant, le Lot-et-Garonne est directement impacté par le changement climatique (+ 1,2°C et - 5% de précipitation à l'horizon 2030 par rapport à la moyenne 1971-2000, + 1,8°C et - 10% de précipitations à l'horizon 2050). Il doit donc sans tarder adapter ses modes de vie et de production au climat de demain. Dans le même temps, le Lot-et-Garonne dispose d'atouts évidents pour devenir un territoire modèle de la transition écologique et énergétique.

**Contact presse :**  
**Matthieu Stievet, Directeur de la Communication**  
Tél. : 05 53 69 45 11 / [matthieu.stievet@lotetgaronne.fr](mailto:matthieu.stievet@lotetgaronne.fr)

**LOT-ET-GARONNE**   
Le Département Cœur du Sud-Ouest